

La Voix de L'ANR

le magazine de tous les retraités
reconnu d'intérêt général

JANVIER 2022

N°499

**BONNE
ANNÉE
2022**

P. 35 DOSSIER SPÉCIAL

**La Moselle,
le département aux trois frontières**





Une Assemblée générale pour l'action

Après les restrictions du printemps, notre Assemblée générale a pu enfin se tenir « en présentiel », les 21 et 22 septembre à Longeville-sur-Mer, en Vendée. Sous un soleil radieux, elle fut d'abord marquée par de formidables retrouvailles. Près de 200 délégués ont pu débattre, sans écrans interposés, des sujets qui préoccupent notre association, et surtout ont pu, deux jours durant, retrouver « la vie d'avant ».

L'ordre du jour de cette assemblée comportait des sujets graves, une petite modification de nos statuts, mais surtout, la réaffirmation de nos revendications pour le « bien vieillir » de nos retraités, et l'examen des moyens d'assurer la pérennité de notre organisation, au moment où s'amoncellent de menaçants nuages sur les associations issues de La Poste et d'Orange.

Un enrichissement de nos statuts s'avérerait nécessaire pour que soit régulière la tenue de nos instances en « distanciel », au cas où une situation exceptionnelle (restrictions sanitaires, ou autres) la rendrait nécessaire.

Par ailleurs, dans la perspective des prochaines élections présidentielles, il était important que notre assemblée approuve unanimement la plateforme revendicative qui sera soumise, le moment venu, aux candidats à la charge suprême. La motion de notre ANR est publiée *in extenso* dans ce numéro de notre magazine.

Mais surtout, une grande partie de notre rencontre a été consacrée aux menaces qui pourraient mettre en péril la pérennité de notre association, si nous ne les traitions pas dès maintenant.

La première d'entre elles se traduit par l'érosion progressive de l'effectif de nos adhérents. Nous en connaissons les principales raisons. Notre association, comme

toutes les associations de ce type, ne répond plus exactement aux aspirations des jeunes retraités qui « arrivent sur le marché ». Moins attachés à l'entreprise, plus consommateurs, plus zappeurs, demandeurs de proximité, d'abord intéressés par le bénéfice qu'ils vont pouvoir tirer de leur adhésion à l'association, et beaucoup moins par les valeurs qu'elle promeut. L'ANR doit évoluer, sans doute, mais le chemin est étroit car nous devons préserver ses valeurs.

La seconde menace est une conséquence de l'évolution prochaine des relations entre La Poste et ses associations. La mise en place de nouvelles institutions représentatives risque de mettre en question le soutien financier que l'opérateur postal était le dernier à nous apporter. Notre assemblée a souhaité éviter d'augmenter immédiatement nos cotisations, et le Bureau national se sait investi de la mission de négocier au mieux une évolution, la plus favorable possible, pour notre association.

Au-delà des différentes sensibilités qui se sont exprimées lors des débats, s'est affirmée haut et fort notre volonté de tout faire pour assurer la pérennité de notre ANR, tant nous sommes convaincus que doit être préservée sa contribution à la sauvegarde et au renforcement d'un lien social entre nos mandants, un lien qui, sinon, aura tendance à se déliter avec tous les risques sociaux qui y sont associés.

Et, quelle meilleure preuve de ce soutien, que la fidélité que vous saurez nous témoigner, que la contribution, si modeste soit-elle, que vous nous apporterez bénévolement dans la conduite, dans nos activités sur le terrain.

D'avance merci ! Et, longue vie à l'ANR !

Félix Vézier,
Président national

“ Agir est donc un impératif pour les mois à venir mais, notre engagement n'a de sens que si nous nous sentons soutenus par vous, nos adhérents. ”

Dans l'espace *adhérents* du site ansiege.fr vous êtes informés de l'actualité de vos droits.

Pour y accéder, c'est très simple : dans le bandeau bleu de la page d'accueil, cliquer sur “VOUS ETES”, puis “ADHERENT (ESPACE adhérents)” indiquer un identifiant : *adherent* (sans accent)

Pour le mot de passe, merci de vous adresser à votre groupe ANR.

Défense > Rencontre > Information > Entraide > Protection

> ACTUALITÉ

Location de voitures entre particuliers Quel avenir pour la location ?	06 à 07
Pour prévenir le vol, le marquage des vélos devenu obligatoire en 2021	08 à 09
Comment les abeilles font-elles du miel ?	10 à 11
Impôts : un nouveau service pour déclarer vos dons manuels en ligne	12

> ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Plus de reconnaissance envers nos bénévoles	16
L'Europe n'oublie pas ses personnes âgées	17

> CULTURE

Culture générale	14 à 21
Un peu d'histoire	22 à 23
Les indiscretions de Jocelyne	24 à 25
Escapades	26 à 27
Anedoctes	28
Humour	29

> JEUX

Sudokus	30
Mots mêlés	30
Mots croisés	31
Nombres croisés	31
Mots fléchés	32

Amicale-Vie 33 à 34

L'OFFRE 2022

> DOSSIER SPÉCIAL

La Moselle, le département aux trois frontières	35 à 40
---	---------

> SANTÉ

Température en baisse	41
Une obligation d'information sur les risques pour la santé	42

> VIVRE-INFOS

Les lecteurs nous écrivent	43
Livres	44
Adresses des Groupes	45
Locations	45
Noces	45
Centenaires	45
Solutions des jeux	46 à 47

> NOS DEUILS (encart)

> Abonnements

JANVIER 2022 • 95^e année

prix de l'abonnement annuel 18 €
(4 numéros)

Magazine trimestriel de l'ANR
(Association nationale de retraités)

> Rédaction

Directeur de la publication :
Félix VÉZIER

Responsable d'édition :
Francis COURRIC

Comité de rédaction :

Daniel BERTRAND
Denise DEBOUT
Monique GASNIER
Yves HAMEAU
Alain JENTILE
Jocelyne PERSONNE
François REISSER
Jean-Michel SAGNIER
Jean-Pierre VACHE

Dessins : Yves HAMEAU (ANR 08)

> Administration

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2022
Commission paritaire
n° 0924 G 81872
ISSN 1636-6530
Tirage 55 000 exemplaires

ANR Siège national

13 rue des Immeubles Industriels,
75011 Paris
Tél. : 01 43 79 37 18
Fax : 01 43 79 86 84

Site internet : <http://www.anrsiege.fr>

Courriel : anrsiege@orange.fr

Amicale-Vie : 01 43 79 21 28

> Fabrication

Éditeur : ANR Siège national
13 rue des Immeubles Industriels,
75011 Paris

Conception - impression :

ARMICOM
22 bis La Bourrelrière
44210 PORNIC
Tél. : 06 81 78 43 12

Pouvoir d'achat : l'inflation explose

Ce n'est, hélas, pas une surprise, tant les informations distillées, jour après jour, par les médias nous préparaient à cette situation, et tant se constataient dans nos achats, ou sur nos factures, des augmentations notables. En cause, nous dit-on, l'augmentation des matières premières et des frais de transport, les pénuries, le prix des services. Un tas de raisons, et des victimes en plus, à savoir les revenus les plus modestes et parmi eux, les pensions de retraite. Quand l'inflation est à 2,8 %, on ne peut se satisfaire de la revalorisation de 0,4 %, en janvier 2021, sur les pensions de base et de 1 % en octobre, sur les retraites AGIRC, ARRCO.

La loi prévoit la revalorisation annuelle au 1^{er} janvier, en fonction de l'inflation. Le gouvernement a annoncé une revalorisation de 1,1 % des retraites de base. Par ailleurs, les retraités ayant un montant net de pensions inférieur à 2 000 €, avant prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, devraient percevoir, en février 2022, l'indemnité inflation de 100 €. À suivre...

> LES CHIFFRES DE NOVEMBRE

Indice INSEE des prix à la consommation, hors tabac : il est à 106,82 €. La hausse annuelle est de 2,6 %. Avec le prix du tabac, l'inflation annuelle est de 2,6 %.

L'indice de référence des loyers au 3^e trimestre 2021 est à 131,67 €, la variation annuelle est de 0,83 %.

Le SMIC : il a été revalorisé de 2,2 % en octobre. En brut, sur la base de 35 heures, le mensuel est passé à 1 589,47 € et l'horaire à 10,48 €. Ce qui en net se traduit par un mensuel à 1 258 € et un horaire à 8,29 €.

> LES DÉPENSES CONTRAINTES

Énergie : + 21,6 %. Une véritable explosion ! Le gaz, + 50,8 %, les produits pétroliers, + 29,2 %, les combustibles liquides, + 50,5 %. L'électricité augmente de 3,3 %.

Transports : + 8,6 %, l'accélération se poursuit : le poste carburants bien sûr, avec l'essence, + 24,4 %, le gazole, + 27,9 %, mais aussi, les véhicules neufs + 3,3 %, les bicyclettes + 4,3 %, l'entretien, + 2,7 %. À noter que les transports aériens affichent une hausse de 16,7 % et les transports ferroviaires de 10,1 %.

Communications : + 2,6 %. Une baisse des services de téléphonie mobile, - 2,1 %, modère l'évolution de ce poste. Mais nous constatons + 6 % pour les services d'accès à internet et + 7,3 % pour les services postaux.

Assurances : + 1,6 %. Tassement pour les assurances habitation + 0,2 %, hausse de 1,2 % pour les complémentaires santé, forte hausse pour les assurances véhicules à moteur, + 3,6 %.

Logement : + 1,5 %. Il s'agit là du poste « loyer, eau, et enlèvement des ordures ménagères » qui croît régulièrement avec l'évolution des prix des services. Si l'on ajoute l'énergie, le poste logement croît de 7 %. Le poste entretien et réparations est à la hausse avec + 3 %, les fournitures intervenant pour 4,7 %.

Services financiers : + 1,3 %. Une légère remontée.

Alimentation : + 0,5 %. Un léger calme avec un ralentissement des prix des produits frais, - 0,7 % et ce, grâce à la baisse des légumes frais, - 9,4 %, la moindre hausse des fruits frais, + 4,5 % après + 5,1 %, et du poisson frais, + 3,9 % après + 8,1 %. Augmentations pour le pain, 2,2 %, les pâtes, 2,4 %, la viande, 1,3 %. Très légère baisse au rayon lait, fromages et œufs, - 0,2 %.

Santé : - 1,9 %, grâce aux produits médicaux divers, - 27,8 %. À noter une baisse de 8,2 % sur les services de laboratoires, pas de hausse pour les généralistes, mais hausses, de 0,8 % pour les spécialistes, de 0,3 % pour les services dentaires et de 5,2 % pour les transports sanitaires, la location de matériel thérapeutique et les cures.

> ET, PENDANT CE TEMPS

• **Les dividendes s'envolent.** Selon la société de gestion Janus Henderson, au vu d'un 3^e trimestre record, l'année 2021 devrait être un millésime historique avec 1 460 milliards de dollars soit + 15,6 % sur la période.

• **Une vente record :** Deux bracelets composés de 112 diamants, de la reine Marie-Antoinette, estimés de 1,8 à 3,7 millions d'euros ont été adjugés pour 7 millions d'euros, le 9 novembre dernier par la maison Christies.

Jean-Michel Sagnier